

TEXTE n° 78

« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2002-2003

28 janvier 2003

## PROPOSITION DE LOI

*relative à la création d'un ordre national de la profession d'infirmier et d'infirmière.*

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi.*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 28 janvier 2003.*

*Le Président,*

*Signé : JEAN-LOUIS DEBRÉ.*

Voir les numéros : 137 et 561.

**Professions de santé.**

N°78 - Texte adopté : Proposition de loi relative à la création d'un ordre national de la profession d'infirmier et d'infirmière.